

— APPEL À PROJET —

RÉSIDENCE PHOTO LA CENSE

« HUMAINS, CHEVAUX ET TOUS LES AUTRES »



UNE RÉSIDENCE DE CRÉATION POUR LES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNEL·LES
AU HARAS DE LA CENSE, ORGANISÉE PAR LA CENSE FONDS DE DOTATION



La Cense fonds de dotation a pour vocation de sensibiliser à l'importance de la relation entre les humains et les animaux, le cheval en particulier, pour changer notre rapport au vivant. Il promeut une relation respectueuse aux animaux fondée sur la connaissance de leurs comportements.

Face aux enjeux de la société d'aujourd'hui, cette évolution est fondamentale pour retrouver un équilibre avec notre milieu.

La Cense fonds de dotation propose LA RÉSIDENCE PHOTO LA CENSE, une résidence de création pour les photographes professionnel·le·s pour réfléchir à l'importance des relations nouées entre les humains et les autres animaux. Quelles sensibilités nous font-ils découvrir ? Quel rapport au vivant nous apprennent-ils ? Comment vivre et créer une relation avec eux ?

Chaque résident·e crée une œuvre personnelle en relation avec un thème proposé. Pour la première résidence 2022-2023, le thème est « RELATIONS HUMAINS-CHEVAUX », en lien avec l'expertise du lieu de résidence, le Haras de la Cense.

Le travail du lauréat·e de la résidence sera exposé lors du festival Être Bête au Haras de la Cense en juin 2023. Le festival pluridisciplinaire Être Bête, organisé par La Cense fonds de dotation, vise à ouvrir le dialogue autour de nos relations avec les autres animaux, en particulier les chevaux. Photographes, scientifiques, artistes et professionnel·le·s des milieux équestres et agricoles se retrouvent autour de tables rondes ou d'ateliers pour une réflexion sociétale commune. Le travail effectué en résidence participe à cette réflexion.

Pendant son séjour, le·la résident·e est accompagné·e par un parrain ou une marraine choisi·e pour ses compétences sur la thématique. Pour cette première année, le parrain sera Manuel Godin, enseignant et directeur technique du Haras de la Cense. Il facilitera le travail du·de la lauréat·e et pourra enrichir sa vision par son expérience pratique de la relation humains-chevaux. Le parrainage a pour objectif de créer un dialogue entre des disciplines différentes sur un sujet commun, dans l'esprit porté par le festival Être Bête.

LA RÉSIDENCE

LIEU — Haras de la Cense, D 988, 78370 Rochefort en Yvelines (45 km de Paris).

DATE — de fin septembre 2022 à mars 2023.

EXPOSITION — de juin à octobre 2023 au Haras de la Cense.

MÉDIATION — Deux rencontres avec le public et/ou les scolaires, dates à définir avec le-la photographe et les lieux accueillants.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les écritures photographiques contemporaines sont concernées.

LA RÉSIDENCE PHOTO LA CENSE :

- met à disposition un logement (studio avec cuisine) pendant un mois au Haras de la Cense.
- verse une rémunération totale de 5500 euros TTC pour la globalité de la résidence.
- le reste des frais est à la charge du·de la photographe (nourriture, transport, matériel, etc.)
- organise une exposition au Haras de la Cense lors du festival « Être Bête » en juin 2023.

L'ARTISTE :

- s'engage à être présent·e pendant un mois de résidence au Haras de la Cense (en un ou plusieurs séjours) et lors du festival « Être Bête » en juin 2023 (date précise à définir).
- garantit que les œuvres sont des créations originales . Il·elle s'engage à détenir l'autorisation de toute œuvre reproduite et susceptible d'être protégée, ainsi que l'autorisation des personnes qui pourraient figurer sur les œuvres du·de la photographe.
- accorde à la **RÉSIDENCE PHOTO LA CENSE** le droit de diffuser son travail dans le but de le promouvoir, sans contrepartie financière.
- participe, si souhaité, à la scénographie de l'exposition au Haras de la Cense.
- s'engage à être présent·e au vernissage de l'exposition et à participer à une table ronde lors du festival « Être Bête » 2023, et à être présent·e aux deux rencontres de médiation organisées par la résidence.
- à faire don de trois des œuvres exposées lors de l'exposition, choisies par l'organisateur. Elles rejoignent le fonds photographique de La Cense fonds de dotation. Les négatifs et/ou fichiers numériques originaux restent la propriété de l'auteur·e.

À l'issue de la résidence, un ouvrage rendant compte du travail de la résidence pourra être publié, en accord entre l'organisateur et l'artiste.

JURY

L'artiste sera sélectionné·e sur la qualité de ses travaux précédents et sur le projet proposé suivant la thématique « **RELATIONS HUMAINS-CHEVAUX** ». La sélection de l'artiste se fera par le jury, présidé par **Jean-Luc Monterosso**, directeur du Chengdu Contemporary Image Museum et composé de **Grégoire Eloy**, photographe, prix Niepce 2021 ; **Anne-Sylvie Bameule**, directrice éditoriale des domaines Arts, Nature, Société et Jeunesse des éditions Actes Sud ; **Dimitri Beck**, directeur de la photographie de Polka Magazine ; **Caroline Godin**, responsable formations au Haras de la Cense ; **Sibylle d'Orgeval** de La Cense fonds de dotation. La décision du jury de sélection sera souveraine et sans appel.

DÉCISION JURY FINAL — 15 SEPTEMBRE 2022



DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à projet s'adresse à des photographes professionnel·le·s, sans condition de nationalité, ni d'âge. Il devra comporter :

- une biographie et un CV.
- une sélection d'un travail photographique récent (20 photos maximum).
- une note d'intention du projet sur la thématique 2022-2023.
- La fiche d'inscription (voire p.4).

ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE — l'ensemble des pièces sont à envoyer en un dossier compressé, par mail ou wetransfer à contact@lacense.org

***NB :** seuls les dossiers complets seront examinés par le jury.*

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS — 6 SEPTEMBRE 2022 À MINUIT

ANNONCE DU·DE LA LAURÉAT·E — 15 SEPTEMBRE 2022 À MINUIT

En partenariat avec

POLKA

POUR TOUTE INFORMATION
contact@lacense.org — +33 (0)6 21 36 94 92

FICHE D'INSCRIPTION — document à remplir et signer.

NOM :
PRÉNOM :
EMAIL :
TÉLÉPHONE :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
PAYS :
NATIONALITÉ :
ÂGE :

En signant ce dossier de candidature, le/la candidat-e accepte les conditions générales de la Résidence Photo La Cense énoncées dans cet appel à projets (cf page précédente)

Signature suivie de la mention “Lu et approuvé” :